



TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR) PROJET DE PRODUCTION D'UNE CHARTE POUR L'HYGIÈNE ET LA SALUBRITÉ DANS LES ESPACES PUBLIQUES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES AU CAMEROUN

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A propos de l'association

L'association Le Petit Poucet dont l'arrêté de déclaration N0:00001880/RDA/J06/SAAJP/BAPP a été signé le 20 Novembre 2020 exerce de fait depuis 2019 dans le domaine de la communication pour le changement de comportements en matière d'hygiène et salubrité dans les espaces publics. Son objectif est de promouvoir la protection de l'environnement et le bien-être individuel par une approche qui met l'individu au cœur des solutions à apporter. En effet, l'association est née du constat que, généralement, les individus et les organisations mettent beaucoup d'efforts pour tenir leur cadre privé propre. Mais ce sont ces mêmes individus et ces organisations qui participent à l'insalubrité que l'on constate dans les espaces publics et que l'association appelle "espaces non revendiqués". En effet ce terme a été retenu car nous avons constaté une absence d'appropriation de ces espaces par des nombreux acteurs privés, publiques et/ou parapubliques. La communication (entretiens individuels, groupes de discussion, interview, campagnes de communication traditionnelles et en ligne, etc.) est l'outil par excellence de l'association Le Petit Poucet.

Réalisations de l'association

Depuis 2019, à l'occasion de la Journée Mondiale de Nettoyage de la Planète, intitulée World Clean Up Day (WCUD) l'association a mobilisé des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), des volontaires et des partenaires pour mener ensemble une action en faveur de la salubrité dans les espaces publics tels que le marché de Ndokoti, le centre-ville de Yingui dans le Nkam, le poste de péage routier d'Edéa et plus récemment au marché de Kyé-ossi. Nos deux derniers rapports reviennent en détail sur ces activités dans le Littoral. En marge de cette grande mobilisation, nous avons initié, lors de l'édition 2020 un dialogue entre la commune de Douala 3 et les commerçants du marché Ndokoti, ce qui nous emmène aujourd'hui à proposer ce projet de Charte sur trois ans dont le lancement se fera le 13 Septembre prochain à Douala. Lors de ce dialogue où nous avons eu l'honneur d'accueillir un représentant de la Mairie de Douala 3, nous avons pu nous rendre compte du besoin des commerçants de s'exprimer d'abord entre eux et ensuite de leur besoin d'être écoutés. La rencontre visait en effet à écouter les commerçants et opérateurs économiques présenter

leurs avis sur l'état de salubrité ambiante et d'identifier leurs propres responsabilités et les efforts qu'ils sont prêts à consentir pour améliorer la situation; sans insister sur ce que la CTD doit faire.

Nos difficultés

L'association a la vision de faire de chaque citoyen un "City Changer" cependant elle reste limitée par la faiblesse de ses moyens financiers et par la faible adhésion des CTD et des pouvoirs publics. Jusqu'ici nous sommes essentiellement soutenus financièrement par des privés qui ont cru tout de suite au projet mais qui ne s'impliquent pas plus loin que la Journée Mondiale de Nettoyage de la Planète, qui se célèbre chaque année en Septembre. Voilà pourquoi jusqu'ici nous centrons nos activités autour de cette date.

Justification de la mission

Les villes produisent 4200 tonnes de déchets ménagers par jour auxquels il faut ajouter environ 500 tonnes de déchets industriels et assimilés au Cameroun. Yaoundé et Douala concentrent à elles seules près de 60% de cette production, d'après ONU-Habitat. La même source estime que la croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. Et la grande majorité habitent dans des bidonvilles, plus communément appelés quartiers à habitat spontané. Ces quartiers se caractérisent par un faible accès aux infrastructures et aux services de base : approvisionnement en eau potable et assainissement, gestion des déchets, transports, énergie. Toute chose qui ne va qu'accentuer les déséquilibres dans l'urbanisation, la gestion des déchets solides, l'assainissement et la gestion des autres infrastructures et services de base. D'après le troisième rapport de Cités et Gouvernements Locaux Unis sur la Décentralisation et la Démocratie locale, Gold III, on reconnaît au gouvernement local la responsabilité de collecter et d'éliminer les déchets solides, mais il a, le plus souvent, un financement limité et une faible capacité de gestion. Les impôts locaux sont très souvent insuffisants pour couvrir l'ensemble des coûts, et les gouvernements locaux ont donc besoin du soutien du gouvernement central, des partenaires multilatéraux et surtout des Organisations de la Société Civile (OSC) tels que les associations, ONG et autres partenaires au développement. Si la loi du 21 Avril 2004 et ses cinq décrets d'application viennent réorganiser l'urbanisme pour une meilleure maîtrise de ses enjeux à travers l'élaboration des Documents de Planification Urbaine (DPU), tous les acteurs locaux et internationaux s'accordent cependant à relever qu'il existe de nombreux freins à sa mise en œuvre. Notamment la transformation des objectifs sociaux, environnementaux et économiques en actions concrètes pour améliorer la salubrité, et l'accès aux services urbains de base tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, principalement.

A la table ronde 2 lors de la Semaine de l'Habitat tenue du 28 Septembre au 05 Octobre 2020, l'un des panélistes relevait qu'il fallait changer de paradigme urbain et pour cela, qu'il était nécessaire de réaffirmer l'importance de l'espace public urbain qui est « l'élément central de la ville ». Et il ajoute que ce sont les espaces publics qui valorisent les espaces privés. D'après notre approche, l'espace public qui est occupé, essentiellement par des individus ne peut pas être salubre si leurs besoins et attentes, leurs droits et devoirs ne sont pas pris en compte dans les Plans de développement Urbains. Les CTD ne pouvant pas tout faire toutes seules, tous les intervenants à cette table ronde ont requis le recours à la sensibilisation des populations et l'intervention des OSC et ONG qui apportent déjà jusqu'ici les meilleures réponses aux préoccupations que pose la Planification Urbaine, notamment au niveau opérationnel.

Problématique

Comment mobiliser les individus afin qu'ils s'impliquent pour l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité dans les espaces publics alors que des acteurs clés ont déjà des compétences reconnues et des moyens prévus pour le faire?

II. OBJECTIFS DU PROJET DE CONSULTATION ET D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHARTE

La Consultation et la Charte qui en découlent visent un double objectif:

- Créer un cadre de concertation entre les élus locaux et leurs administrés et entre les administrés eux-mêmes ; pour l'intérêt suprême de la ville.
- Collecter une quantité d'informations directement utilisables par les CTD

III. ACTIVITÉS

Les activités sont:

1. Campagne d'images en ligne et hors ligne
2. Entretiens de groupes, débats, interviews, enquête de terrain sur l'état des lieux des services de base dans les espaces publics au Cameroun et l'opinion des principales cibles sur la situation de l'insalubrité, causes et conséquences de leur avis.
3. Informer les populations sur ce qui est fait pour améliorer leur cadre de vie au niveau local, national et international, les éduquer sur les risques encourus lorsqu'on vit dans un environnement insalubre, communiquer sur les bonnes pratiques qui ont déjà cours dans notre Pays par l'organe de tutelle le MINDUH, par les particuliers ou par les CTD.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

1. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Résultat 1: l'appropriation de l'espace public par les acteurs concernés. Ce qui va se traduire par la multiplication des initiatives individuelles qui seront prises pour un environnement plus salubre.

Résultat 2: les enquêtes de terrain et les autres activités vont permettre de collecter les avis, suggestions et attentes des uns par rapport aux autres. Ces informations pourront donc être remises aux CTD pour une meilleure approche de la planification urbaine qui se préoccupe de l'humain.

Résultats 3: Les populations des zones ciblées ont augmenté leurs connaissances de la réglementation et des processus qui permettent d'assainir leur cadre de vie pour l'intérêt général, et elles ont des exemples de ce qui se passe autour d'eux et qui porte des résultats concrets.

2. PRODUITS

Les principaux produits sont:

- Rapport sur l'état des lieux de la salubrité et de sa perception par les acteurs;

- Trois rapports d'étape annuels de l'avancée des consultations;
- Un rapport d'étude qui sera mis à la disposition des CTD;
- Une Charte à la fin de la troisième année.

V. MÉTHODOLOGIE

Le projet consistera dans un premier temps à produire un document présentant l'état de salubrité dans les espaces retenus (Marchés, Agences de voyage et postes de péage routiers) au travers d'une enquête et des observations et constats faits. Dans un second temps, des consultations vont être menées auprès des acteurs implantés dans les zones cibles afin de confronter leurs avis et opinions aux résultats de nos observations, investigations et aux résultats de notre enquête. Dans un troisième temps enfin, un document de synthèse de cette confrontation sera établi sur la base duquel les acteurs seront appelés à se prononcer sur les priorités et les mesures à adopter conjointement et qui vont faire l'objet de la charte qui sera produite.

1. Lieux d'intervention

Les marchés de Ndokoti, le marché des oignons de New-Bell et le marché de Kyé-ossi.
 Les Agences de voyage suivantes: FINEXT, BUCA,
 Le Poste de Péage de Edéa.

2. Les cibles à impliquer

Les consultations se feront, dans un premier temps auprès:

- Des commerçants et opérateurs économiques dans les lieux tels que: les marchés, les agences de voyage, les points de péage routiers retenus.
- Des officiels au sein des marchés, des agences de voyage et des points de péage routiers retenus.
- Toute autre personne susceptible d'apporter un plus à notre mission.

3. Les cibles à impliquer

Les acteurs politiques, privés, publiques et autres; dans la mesure où cela permet de faire avancer le processus.

VI. NOS ATTENTES

Vis à vis des administrations et des Institutions en charge du développement Urbain et de l'aménagement du territoire: la documentation nécessaire pour meubler et enrichir nos campagnes de sensibilisation et d'informations - Education, la mise à disposition d'experts pour nos futures discussions de groupes et tout accompagnement qui pourrait aider à enrichir ce projet.

Vis à vis des CTD: L'accès à des informations non confidentielles dont nous pourrions avoir besoin, portant sur les réalisations passées et en cours de la CTD, une sécurisation de nos missions de terrain, et tout accompagnement jugé nécessaire par la CTD.

Vis à vis des cibles: leur franchise lors de nos entretiens et enquête, la confiance que nous travaillons aussi pour leurs intérêts et leur disponibilité.

VII. CHRONOGRAMME D'ACTIVITÉS

Activités	Début	Durée
Enquête et investigation état des lieux de la salubrité dans les sites retenus	Août 2021	1 mois
Lancement de la Campagne de consultation	Le 13 Septembre 2021	1 semaine
Consultations auprès des cibles	Octobre 2021	02 ans 07 mois
Concertations pour arrêter les priorités de la Charte	Avril 2024	05 mois

VIII. ESTIMATION SOMMAIRE DES COÛTS

Durée trois ans

Éléments	Unités	Quantités	Prix Unitaires en FCFA	Montants en FCFA
Campagne d'images	La Campagne	03	500 000	1 500 000
Consultations/ investigations	Par année	03	500 000	1 500 000
Campagnes d'information, Education, communication	Par année	03	300 000	900 000
Frais de reprographie et d'impression	Par année	03	200 000	600 000
Frais de déplacement	Par année	03	200 000	600 000
Frais d'Internet et Télécommunication	Par année	03	250 000	750 000
Frais d'hébergement	Par année	03	270 000	810 000

et de Restauration				
Acquisition d'un équipement et matériel de travail (brouettes, râteaux, Bacs à ordures, etc.)	Pour le projet	-	300 000	300 000
TOTAL 1				6 960 000
Imprévus				69 600
TOTAL 1 + Imprévus				7 029 600

Arrêter les présents coûts estimatifs à sept millions vingt-neuf mille six cent FCFA pour la durée du projet (7 029 600 FCFA); soit deux millions trois cent quarante-trois mille deux cent FCFA (2 343 200 FCFA) par an.

Douala, le 25 Août 2021